



**Bourg-en-Lavaux
Conseil communal**

REGISTRE DES INTÉRÊTS DÉCLARATION

Nom : Currat

Prénom : Anna-Christina

Groupe : PLR-ICD

Base légale	Intérêts
Art. 55.- Le bureau tient un registre des intérêts En prenant ses fonctions au sein du conseil, chaque membre présente au bureau :	
a) ses activités professionnelles lucratives ou non lucratives ;	<ul style="list-style-type: none">- Étudiante en ingénierie des sciences du vivant à l'EPFL- Assistante étudiante à EPFL Pavilions
b) les fonctions qu'il assume au sein d'organes d'administration, de direction, et de surveillance de fondations, de sociétés, d'associations ou d'établissements, de droit privé ou de droit public ;	<ul style="list-style-type: none">- Présidente de l'association d'étudiants ESN EPFL- Responsable réseaux sociaux du Tennis Club Pully
c) les fonctions qu'il assume au sein de commissions ou d'autres organes de la confédération, du canton ou de la commune ;	-
d) les fonctions politiques importantes qu'il exerce.	-
Les intérêts en lien avec un objet discuté en commission ou lors d'une séance de conseil doivent également être déclarés oralement.	
Le bureau s'assure de la mise à jour annuelle de la déclaration d'intérêts de chaque conseiller.	
Le registre des intérêts est public	

Lieu et date : Ecublens, 30 avril 2024

Signature :